

Partenaires Pour l'Emploi (PPE)
c/o E. Martinoli
président
CP 2229
2800 Delémont 2
032 422 87 17
partenairespourlemploi@yahoo.fr

PROJET DE LIEU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION POUR DEMANDEURS D'EMPLOI A DELEMONT

Résumé

Depuis quelques mois on constate une nette augmentation du nombre des demandeurs d'emploi dans le Jura et à Delémont.

Ces personnes ont besoin, outre les instances communale et cantonale (Office communal de l'emploi, ORP, EFEJ), d'un lieu complémentaire neutre d'accueil, d'écoute et d'information.

Dans ce but, l'association Partenaires Pour l'Emploi met en place et gère un lieu neutre d'accueil, d'écoute et d'information à l'intention des demandeurs d'emploi à Delémont, subventionné par la commune de Delémont. L'association PPE a une longue expérience de l'étude de la situation des demandeurs d'emploi et du chômage.

Ce lieu d'accueil sera animé par un-e permanent-e, assisté-e du comité de PPE. Il faudra s'assurer la collaboration des organes correspondants de l'Etat et de la société civile.

Une permanence est prévue ainsi que des entretiens personnels sur rendez-vous et un temps consacré à des travaux administratifs.

Les tâches de la personne engagée sont l'écoute et le dialogue, l'orientation des demandeurs d'emploi dans le dédale des démarches officielles, l'aiguillage vers des personnes ressources, des organes de l'Etat ou des associations de la société civile.

Un local simple est disponible près de l'hôtel de ville. Comme variante l'utilisation d'un local existant mis à disposition par la commune, un syndicat ou une association est envisagée.

Le budget comprend le salaire, la location, les abonnements journaux, téléphone et internet, les frais d'électricité, etc.

Des investissements sont nécessaires : bureau, chaises, table, ordinateur et imprimante, photocopieur, CD du QAR, etc. (il est prévu d'utiliser du matériel d'occasion, év. mis à disposition gratuitement).

Le projet est prévu sur une année et sera poursuivi selon les résultats.
Des indicateurs précis seront mis en place ainsi qu'un suivi.

La participation des communes au prorata des demandes est à envisager.

Documents de référence

Statuts de PPE
Rapport d'activités de PPE 2007-2008
Compte-rendu de la journée du 28 mars 2007
Trois documents de l'ancien Trait d'union

Finalité du projet

Venir en aide aux demandeurs d'emploi en difficultés.

Objectifs du projet

Mise en place et gestion d'un lieu neutre d'accueil, d'écoute et d'information des demandeurs d'emploi à Delémont.

L'association PPE

L'association PPE s'est constituée en 1995, avec l'appui du gouvernement, de syndicats et d'organismes caritatifs, pour aider les demandeurs d'emploi en graves difficultés. Présidée par M. J.-M. Moeckli, l'association a commencé son activité par la réalisation d'une enquête sur les chômeurs en fin de droit, sur mandat du canton, en collaboration avec l'université de Neuchâtel et les instances officielles jurassiennes concernées. Il s'agissait d'une première suisse dans ce genre, dont les résultats ont fait l'objet d'une publication (*Chômeurs de longue durée et en fin de droit. Enquête dans le canton du Jura*, F. Schaffter, F. Plomb, Cahiers de l'ISSP, Université de Neuchâtel, No 20, 1997). Par la suite, PPE a organisé des journées d'information (sur la loi sur le chômage, les ORP, les services sociaux, les effets du chômage sur la santé, etc.) ainsi que des conférences (Riccardo Petrella, Hans Vontobel, Béatrice Desplands, e.a.). En 2001, PPE publiait des interviews (*Paroles de chômeurs. Paroles de chômeuses*) et en 2005 les actes d'une journée consacrée aux effets du chômage sur la santé (*Chômage et santé. Actes de la rencontre d'information et de débat, 18 février 2004, Delémont*).

Mme E. Baume-Schneider assumait la présidence pendant quelques années avant son élection au gouvernement en 2003. Par la suite, M. J.-M. Moeckli reprenait le flambeau jusqu'à son départ définitif en 2005, remplacé par E. Martinoli. Le comité compte actuellement cinq membres. Conséquence de la baisse du chômage et du manque d'intérêt de la société civile aux problèmes des chômeurs, PPE décida de se réorienter en se mettant à l'écoute des chômeurs. Une journée était organisée en mars 2007, au cours de laquelle une cinquantaine de chômeurs, répartis en quatre ateliers, se sont exprimés sur leur vécu lors de leurs démarches administratives et sur les effets de leur situation sur leur santé, leur famille et leur entourage. Leurs constatations et leurs propositions ont été soumises au ministre en charge des Affaires sociales, M. Receveur, et au ministre de l'Economie, M. Probst. La proposition de mettre en place une médiation entre chômeurs et conseillers, avec la participation de l'association Option-médiation, n'a pas été retenue par M. Probst.

Une demande fréquemment exprimée par les demandeurs d'emploi lors de cette journée était l'ouverture d'un lieu d'accueil et d'information sur le modèle de l'ancien Trait d'union. Ce centre de consultation, soutenu par le syndicat FTMH et plusieurs communes dont Delémont, a été actif de 1993 à 1999. Il avait rencontré un fort écho positif parmi les chômeurs. Son ancienne animatrice, Carole Guillod-Ackermann, fait partie du comité de PPE depuis sa création. Les moyens matériels dont dispose PPE ne lui permettent pas de s'investir dans la réouverture d'un tel lieu d'accueil. Grâce à la perspective d'une aide financière de la commune de Delémont, un projet peut être présenté ici.

La situation

On assiste actuellement à une augmentation nette du nombre de demandeurs d'emploi (chômeurs + demandeurs d'emploi « non chômeurs ») : « Alors que les moyennes annuelles de demandeurs d'emploi dans le district de Delémont sont à la baisse depuis quelques années, on assiste au dernier trimestre 2008 à une nette augmentation : durant les mois d'octobre à décembre 2008, le chômage a augmenté d'environ 35% dans le Jura. Les demandes de chômage partiel sont également à la hausse. On a enregistré entre 35 et 40 préavis par mois depuis le mois de novembre » (M. Kaech, chef du SAMT, à RFJ le 21.01.09).

| Mois sous revue / STATUT | Demandeurs d'emploi | Taux de chômage des demandeurs d'emploi |
|--------------------------|---------------------|---|
| Janvier | 401 | 7.0% |
| Février | 391 | 6.8% |
| Mars | 380 | 6.6% |
| Avril | 384 | 6.7% |
| Mai | 386 | 6.7% |
| Juin | 372 | 6.5% |
| Juillet | 376 | 6.5% |
| Août | 383 | 6.6% |
| Septembre | 389 | 6.8% |
| Octobre | 395 | 6.9% |
| Novembre | 420 | 7.3% |
| Décembre | 475 | 8.2% |
| Janvier 2009 | 489 | 8,5% |
| Février 2009 | 544 | 9,4% |
| Moyenne annuelle 2008 | 396 | 6.9% |

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AUPRÈS DE LA COMMUNE DE DELÉMONT EN 2008/2009

L'Office communal de l'emploi est le passage obligé pour s'inscrire aux ORP. Un rendez-vous est ensuite pris avec le conseiller ORP, en adéquation avec le dernier emploi de la personne concernée. Pour le premier rendez-vous à l'ORP, il est demandé de *se munir de sa carte AVS, de son permis d'établissement, de la lettre de licenciement, d'un CV accompagné des documents usuels, d'un dossier de candidature, d'un certificat d'entreprise et des recherches d'emplois effectuées dès le licenciement.*

PPE a constaté qu'un grand nombre de personnes, notamment les personnes de langue étrangère, ne peuvent pas répondre à ces exigences. Après un licenciement, beaucoup sont désorientées et déstabilisées. En cas de litige avec leurs employeurs, les personnes licenciées sont souvent dépassées par leur situation (questions liées au temps de dédite, à la protection en cas de maladie, de grossesse, au contrat de travail, à la CCT, etc.). Elles ont besoin d'être écoutées, conseillées et orientées.

Des chômeurs se sont exprimés lors de la journée organisée par PPE en mars 2007, intitulée « La parole aux chômeurs ». Les témoignages recueillis lors de cette journée ont montré que des incompréhensions entre conseillers ORP et chômeurs pouvaient exister, conduisant à des situations de blocage, ce qui ne facilite pas la réinsertion souhaitée. L'ORP organise des séances d'information collectives qui ne sont souvent pas assimilées par les chômeurs. L'ORP propose à ceux-ci de se rendre à Bassecourt à l'EFEJ, dont la « Bourse de l'emploi » possède des moyens techniques performants. Mais ni l'ORP, ni l'Office communal de l'emploi, dont les rôles sont clairement définis, ne peuvent répondre aux diverses demandes des chômeurs. Ces organismes jouent le rôle d'exécutants mais ne peuvent avoir un rôle d'écoute face à des personnes désemparées, qui parfois vivent très mal leur situation (tentative de suicide, dépression, divorce).

Il s'agit donc tout d'abord d'écouter les demandeurs d'emploi, afin d'identifier leurs besoins. Ce dialogue nécessite du temps et des dispositions particulières d'écoute. Une fois le problème précisé, il faudra aider à le résoudre, à retrouver la capacité d'agir. Le lieu d'accueil fera office de centre d'orientation. Les demandeurs d'emploi pourront être orientés, en cas de nécessité, vers des personnes ressources ou des associations de la société civile. Ce sera un centre de coordination des démarches du chômeur, qui les orientera dans le dédale des démarches officielles, permettra des gains de temps appréciables et une meilleure utilisation des infrastructures cantonales existantes. Il n'y aura pas double emploi avec les organes administratifs cantonaux. Le rôle du lieu d'accueil, d'écoute et d'information est complémentaire à l'EFEJ et à l'ORP. Il va sans dire que la collaboration avec ceux-ci est indispensable.

En comparaison, la permanence de l'Association pour la défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds (37'000 habitants, trois fois Delémont) a traité en 2008 73 dossiers juridiques et reçoit 10-15 personnes en moyenne par matinée.

Résultats à attendre

Accueil et dialogue : les chômeurs sont accueillis et s'expriment sans un rapport d'autorité, ce qui permet d'aborder les problèmes de façon objective et dépassionnée.

Triage : le dialogue permet de préciser la problématique.

Soutien : Les demandeurs d'emploi reprennent plus facilement confiance en eux après un licenciement et peuvent ainsi optimiser leurs recherches d'emploi.

Information : les demandeurs d'emploi trouvent une réponse à leurs questions qui peuvent concerner de nombreux domaines.

Aiguillage : un aiguillage est mis en place entre les diverses instances officielles, les associations de la société civile et des personnes ressources, ce qui permet d'éviter le « tourisme » et de gagner du temps.

Il y a moins d'incompréhension entre demandeurs d'emploi et conseillers ORP.

Les personnes de langue étrangère sont aidées par des bénévoles parlant leur langue.

Activités

PPE met sur pied et gère un lieu neutre d'accueil, de renseignements et de services, à l'intention des demandeurs d'emploi de Delémont, subventionné par la commune. Le Service communal des affaires sociales et l'Office communal de l'emploi collaborent à son fonctionnement.

Perspectives de développement

L'offre pourra être élargie avec le temps et selon les demandes aux chômeurs des communes environnantes.

Les heures d'ouverture de la permanence pourront être adaptées à la demande.

Un-e stagiaire (étudiant-e) pourrait assister le ou la permanent-e.

L'engagement de chômeurs pour assumer la permanence est à envisager (en PET ou en POC).

Un réseau de bénévoles possédant des ressources diverses sera progressivement mis en place.

Un coaching spécifique de certains chômeurs sera envisagé.

Moyens

Moyens humains

1. Engagement d'une personne compétente sur la base d'un CDI à 15 %, soit 6 h. par semaine, à 20 %, soit 8 h. par semaine, ou à 30 %, soit 12 h. par semaine, ou plus selon les demandes et les moyens financiers à disposition.

Exigences :

niveau professionnel : CFC
expérience dans le travail social
connaissance du milieu social et du monde du travail local et jurassien
capacité d'accueil et d'écoute, de dialogue et de communication
intérêt pour les problèmes sociaux
connaissance de l'informatique

2. Participation de bénévoles pour le gardiennage de la permanence et comme personnes ressources.

3. Participation de bénévoles de communautés étrangères pour faciliter les contacts et aider aux traductions.

Moyens matériels

1. lieu d'accueil

Local de 20 m² à disposition au centre ville, avec vitrine, chauffage, prise téléphonique, WC. Location Fr. 400.- charges comprises. Disponible immédiatement.

Variante : utilisation d'un local existant équipé (mis à disposition par la commune, une association, un syndicat, etc.).

2. infrastructures

Bureautique simple : bureau, chaises, table, fournitures diverses

Moyens techniques : téléphone, ordinateur (traitement de texte) avec connexion internet et imprimante. Photocopieur.

Presse : LQJ, év. autres sources papier de recherche d'emplois, etc.

CD du QAR

| |
|------------------|
| Comment ? |
|------------------|

Tâches du/de la permanent-e

a. assumer la permanence de 9.30 à 11.30 h., soit un seul matin (2 h.), soit les mardis et jeudis (4 h.), soit plus.

écouter, orienter et aiguiller sur des personnes-ressources, des associations de la société civile et des instances officielles

informer en partenariat avec des organismes existants : Service communal des affaires sociales, Office communal de l'emploi, ORP, EFEJ, syndicats, caisses de chômage, Caritas, etc.

aider à la rédaction de CV, de lettres et formulaires divers, à la technique de recherche d'emploi

conseil et assistance en matière de recours

introduire à l'internet, au traitement de texte et à l'imprimante

aider à la traduction (avec la participation de bénévoles des communautés étrangères)

b. entretiens personnels sur rendez-vous : un après-midi de 14-16 h. = 2 h., ou plus.

c. tâches administratives = 2 h. (étude de dossier, correspondance, etc.) ou plus.

d. gestion du local

e. participation à la mise en place d'un réseau de bénévoles (aspects juridique, social, syndical, médical, asséculoologique, etc.)

Tâches du comité de PPE

Participation à la gestion du lieu d'accueil

Participation à la mise en place d'un réseau de bénévoles

Gestion financière

Publicité

Conférence de presse à l'ouverture

Flyers dans les institutions sociales, à l'Office du travail, caisses de chômage, ORP, EFEJ.

Calendrier

Ouverture printemps 2009
Période d'essai d'une année

Budget (provisoire, voir annexe)

Fonctionnement

Salaire horaire brut selon qualifications : se situe entre Fr. 32,50 et 37,50.

variante 6 h. = 15% = 780.- à 900.- par mois (9'360.- à 10'800.- par année) + prestations sociales employeur.

variante 8 h. = 20% = 1'040.- à 1'200.- par mois (12'480.- à 14'400.- par année) + prestations sociales employeur.

variante 12 h.=30% = 1'560.- à 1'800.- par mois (18'720.- à 21'600.- par année) + prestations sociales employeur.

Location 4'800.- par année

Variante dans local existant : à chiffrer.

Electricité

Abonnement LQJ, év. autres sources papier de recherche d'emplois

Abonnements téléphone, internet

Fournitures de bureau

Investissements

Bureautique simple : bureau, chaises, table

Ordinateur et imprimante

photocopieur

CD du QAR

Remarques

Il est envisagé d'utiliser du matériel de seconde main, év. mis à disposition gratuitement.

La gestion financière pourrait être assurée par le service communal des affaires sociales.

Le site web de PPE pourrait être hébergé par celui de la commune de Delémont.

La participation des communes au prorata des demandes est à envisager.

PPE participerait au financement à raison de Fr. 5'000.-

Participation financière d'UNIA et Syna promise.

Suivi

Indicateurs

Nombre de visites à la permanence

Nombre d'entretiens

Nature des questions posées et des demandes

Satisfaction des usagers

Suivi

Rapport trimestriel au chef de service des affaires sociales

Bilan semestriel avec commission des affaires sociales, chef de service des affaires sociales, conseiller communal en charge, comité PPE et permanent-e.

Document de travail, 20.03.09